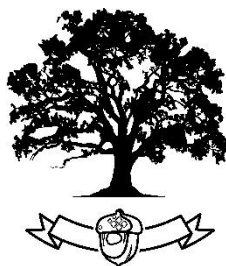




No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du village de Sainte-Pétronille, tenue à la mairie, située au 3, chemin de l'Église, le 29 septembre à 19h30, sous la présidence de monsieur Jean Côté, maire.

Sont présents(es) à cette séance, et forment le quorum requis par l'article 147 du Code municipal, M. Éric Bussière, M. Yves-André Beaulé, M. Dominique Martin, Mme Lison Berthiaume, M. Jean Côté et M. Mathias Brandl.

Absence : Aucune

Greffière d'assemblée : Myrabelle Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**113-09-2025**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DE JOUR
3. ADMINISTRATION ET GREFFE
  - 3.1. Adoption - Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025
  - 3.2. Adoption – Règlement 475 Modifiant la grille des spécifications du règlement de zonage n° 464 afin de permettre l'usage « activités agricoles en zone de conservation » dans la zone CO-804
  - 3.3. Confirmation - Reddition de compte PAVL PPA-ES - 2022-2023
4. RESSOURCES FINANCIÈRES
  - 4.1. Dépôt - Rapport des dépenses encourues
  - 4.2. Point d'information - État des surplus
5. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ
  - 5.1. Autorisation – Demande de subvention auprès de Tennis Canada
  - 5.2. Confirmation – Fin des travaux dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés »
  - 5.3. Autorisation – Achat d'équipement pour le parc
  - 5.4. Point d'information – Vidange des installations septiques
  - 5.5. Présentation – Résultats de la consultation publique sur la sécurité routière
6. RESSOURCES HUMAINES
  - 6.1. Autorisation – Embauche d'un journalier aux travaux publics
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par Yves-André Beaulé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**3. ADMINISTRATION ET GREFFE**

**114-09-2025 3.1 Adoption - Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025**

Il est proposé par Lison Berthiaume d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

**115-09-2025 3.2 Adoption – Règlement 475 Modifiant la grille des spécifications du règlement de zonage n° 464 afin de permettre l'usage « activités agricoles en zone de conservation » dans la zone CO-804**

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion et l'adoption du premier projet du règlement 475 lors de la séance du 4 août 2025;

**CONSIDÉRANT** la consultation publique tenue le 27 août 2025, telle que l'exige la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qui a permis de bonifier le premier projet de règlement;

**CONSIDÉRANT** l'adoption du second projet de règlement lors de la séance du 2 septembre 2025;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Dominique Martin:

**QUE** le Règlement 475 Modifiant la grille des spécifications du règlement de zonage n° 464 afin de permettre l'usage « activités agricoles en zone de conservation » dans la zone CO-804 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

**116-09-2025 3.3 Confirmation - Reddition de compte PAVL PPA-ES - 2022-2023**

**CONSIDÉRANT** l'aide financière obtenue en juillet 2022 dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - Enveloppe pour des projets d'envergure ou supra municipaux* au montant de 15 000 \$ échelonné sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur les rues Ferland Sud et Genest;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été exécutés;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire la reddition de compte de cette aide financière obtenue;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Éric Buisnière :

**QUE** le conseil confirme la reddition de compte du PAVL PPA-ES 2022-2023 et autorise la directrice générale par intérim à la déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**

**4. RESSOURCES FINANCIÈRES**

**4.1 Dépôt - Rapport des dépenses encourues**

<b>Dépenses encourues</b>	
	<b>Septembre</b>
Services rendus - MRC Ile-d'Orléans / CMQ	
Transport collectif	
Sécurité civile et incendie	
Voirie	399 \$
Électricité et chauffage	5 675 \$
Informatique - Achat et maintien	1 641 \$
Services juridiques et cour municipale	
Services professionnels	
Hygiène du milieu et aménagement	3 113 \$
Entretien des bâtiments et infrastructures	7 100 \$
Activités sport, loisir et culture	12 499 \$
Don et commandite	
Équipement de bureau et fournitures	71 \$
Remises gouvernementales	18 865 \$
Machinerie et équipements	434 \$
Téléphonie, internet et communication	242 \$
Comptabilité	
Frais d'administration	745 \$
Frais de représentation, formation, perfectionnement et association	133 \$
<b>Total</b>	<b>50 917 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**

**4.2 Point d'information - État des surplus**

<b>MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE</b>	
<b>SUIVI DES SURPLUS 2021-2024</b>	
	Surplus non affecté
Solde au 31-12-2020	344 790 \$
Résultat 2021	236 441 \$
Affectations	(43 282) \$
Solde au 31-12-2021	537 949 \$
Résultat 2022	314 885 \$
Affectations	3 197 \$
Solde au 31-12-2022	856 031 \$
Résultat 2023	323 182 \$
Affectations	(166 396) \$
Solde au 31-12-2023	1 012 817 \$
Résultat 2024	12 327 \$
Affectations	(607 457) \$
Solde au 31-12-2024	<b>417 687 \$</b>
Résultat 2025	18 481,88
Affectation à ce jour	(88 824) \$
Solde au 31-12-2025	<b>347 344,69</b>



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**

117-09-2025

**5. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ**

**5.1 Autorisation – Demande de subvention auprès de Tennis Canada**

**CONSIDÉRANT** la désuétude des terrains de tennis et l'engouement croissant pour le pickleball;

**CONSIDÉRANT** que le conseil, lors du dépôt du budget 2025, a inscrit dans son Plan triennal d'immobilisations la réfection des terrains de tennis, tout en envisageant l'opportunité de bonifier l'offre de jeux de raquette par l'ajout de terrains de pickleball;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture de l'appel à projets du programme *À chacun son court*, offert par Tennis Canada en collaboration avec la Banque Nationale;

**CONSIDÉRANT** que cette demande constitue une première étape et que le montage financier du projet devra être élaboré en collaboration avec Tennis Canada, et que le conseil devra approuver la dépense;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Yves-André Beaulé :

**QUE** le conseil autorise la directrice générale par intérim à déposer une demande de subvention auprès de Tennis Canada et présenter, lors d'une prochaine séance du conseil, le montage financier du projet.

Adoptée à l'unanimité

118-09-2025

**5.2 Confirmation – Fin des travaux dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés »**

**CONSIDÉRANT** la subvention de 99 945\$ obtenue dans le cadre du *Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)*;

**CONSIDÉRANT** que l'installation des modules d'exercice adaptés aux personnes âgées, de la surface synthétique et des deux toiles solaires est maintenant complétée;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire la reddition de compte de cette aide financière obtenue;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Yves-André Beaulé :

**QUE** le conseil confirme la fin des travaux et autorise la directrice générale par intérim à déposer la reddition de compte au ministère.

Adoptée à l'unanimité

119-09-2025

**5.3 Autorisation – Achat d'équipement pour le parc**

**CONSIDÉRANT** l'achat de matériel de jeux en libre-service pour garnir la « Cabane active »;

**CONSIDÉRANT** qu'une portion du parc n'est pas couvert par des caméras;

**CONSIDÉRANT** qu'il est souhaitable d'installer des dispositifs pour assurer la sécurité des lieux et des biens;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue pour l'achat et l'installation de cinq caméras et d'une serrure intelligente au montant de 7 349,35\$ avant taxes ;



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Éric Buissière :

**QUE** le conseil approuve l'achat de cinq caméras et d'une serrure intelligente pour un total de 7 349,35\$ avant taxes et cette dépense soit portée au compte « Équipement de loisir ».

Adoptée à l'unanimité

**5.4 Point d'information – Vidange des installations septiques**

La directrice générale par intérim informe les citoyens du déroulement de la vidange des installations septiques.

La Municipalité est actuellement en attente du calendrier officiel que doit nous fournir le fournisseur. Le plan initial prévoit que les opérations de vidange se dérouleront du 20 octobre au 15 novembre. Les premières interventions auront lieu dans les rues situées du côté sud (ex. : Pins Sud, Chênes Sud, Cap de Conde, etc.), afin de prévenir les complications liées à la neige ou au gel précoce, qui pourraient rendre l'accès difficile aux résidences situées en pente.

Toutes les résidences seront vidangées avec la méthode sélective. Le coût selon la soumission est de 178,10\$ avant taxes pour une fosse de 2,995 m<sup>3</sup>.

À noter que la compagnie accepte certaines exceptions pour les résidences à risque de débordement. Si vous êtes concerné, nous vous invitons à communiquer rapidement avec nous.

**5.5 Présentation – Résultats de la consultation publique sur la sécurité routière**

La directrice générale par intérim présente les informations recueillies auprès des citoyens ayant répondu au questionnaire en ligne ainsi qu'à l'occasion de la soirée de consultation citoyenne.

La présentation est disponible sur le site internet de la municipalité.

**6. RESSOURCES HUMAINES**

120-09-2025

**6.1 Autorisation – Embauche d'un journalier aux travaux publics**

**CONSIDÉRANT** les besoins du service des travaux publics, lesquels requièrent l'appui d'un employé à temps partiel et sur appel;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt manifesté par M. Normand Robitaille;

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale par intérim recommande au conseil la candidature de M. Normand Robitaille;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Dominique Martin:

**QUE** le Conseil municipal approuve la proposition de la directrice générale de recruter Normand Robitaille au poste de journalier et que cette embauche soit effective à partir du 30 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 20h10 et se termine à 20h38.



No de résolution  
ou annotation

**121-09-2025**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**29 SEPTEMBRE 2025**

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Éric Buisson de lever la séance pour clore l'assemblée extraordinaire, il est 20h38.

Adoptée à l'unanimité

**Certificat de la greffière-trésorière**

Je soussignée, madame Myrabelle Chicoine, greffière-trésorière par intérim de la Municipalité du village de Sainte-Pétronille, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Myrabelle Chicoine, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je soussigné, monsieur Jean Côté, maire de la Municipalité du village de Sainte-Pétronille, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par la loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Jean Côté, maire